Communiqué de presse  
Date

**[Nom de la structure] se mobilise dans le cadre du Mois de l’ESS 2023 !**

**Le Mois de l’ESS : des évènements partout en France pour faire vivre l’ESS**

Le Mois de l’Économie Sociale et Solidaire est un temps annuel se déroulant au mois de novembre qui donne l’opportunité de découvrir l’ESS et de comprendre ce que ce mode d’entreprendre peut apporter à notre société en pleine transition.

C’est à travers de nombreuses manifestations sur tout le territoire, organisées par les acteurs et actrices de l’Economie Sociale et Solidaire que le Mois de l’ESS prend vie. Portes ouvertes, visites d’entreprise, conférences, forums, ateliers, formations ou encore rendez-vous festifs, ces événements visent à débattre et présenter l’ESS à celles et ceux qui le souhaitent.

Initiative créée à l’origine par la Chambre Régionale de Provence Alpes Côte d’Azur en 2005, **le Mois de l’ESS est animé dans chaque région par les Chambres Régionales de l’Economie Sociale et Solidaire** (CRESS) et coordonnée au niveau national par la Chambre Française de l’ESS, ESS France.

**En 2022, ce sont plus de 1850 événements qui ont été organisés pendant le Mois de l’ESS partout en France et qui ont mobilisé plus de 395 000 personnes.**

**L’ESS comme réponse aux grands enjeux de notre époque**

Le slogan de l’édition 2023 : **« S’engager pour transformer le monde. Rejoignez l’économie sociale et solidaire pour une société juste, cohérente et durable. »**, fait sens. Ces manifestations partout sur les territoires permettent aussi de valoriser les initiatives des acteurs et actrices qui se mobilisent au quotidien pour répondre aux défis et enjeux auxquels notre société est confrontée. Transition écologique, bien vieillir, accès aux droits, relocalisation d’activités économiques... sur chacun de ces sujets phares, l’ESS constitue un véritable laboratoire de solutions et de nouveaux modèles d’agir. S’engager dans l’ESS, c’est aussi s’engager pour transformer le monde, ce que le Mois de l’ESS démontre.

**Les manifestations du « Mois de l’ESS » sont publiées et accessibles sur le site :** [**www.mois‐ess.org**](http://www.mois‐ess.org)

**[nom de la structure] organise un évènement dans le cadre du Mois de l’ESS :**

***Description de l’événement et lien d’inscription***

*À propos de nom de la structure :*

*Présentation de la structure*